

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PRESTATIONS DE TRADUCTION* ET D'INTERPRETARIAT**

LDS s'engage à effectuer pour le compte du client désigné dans la proposition, les prestations définies par les termes de la proposition.

Les présentes conditions générales de vente visent tous les travaux effectués par LDS pour ses clients dans le cadre des propositions émises. Sauf dérogation résultant d'accords particuliers, ces conditions générales de vente acceptées par le client lorsqu'il valide une proposition commerciale LDS, prévalent sur toute autre condition d'achat du client, et ce nonobstant toute stipulation contraire.

La signature du client entraîne l'acceptation de la proposition correspondante, et son accord irrévocable pour l'exécution des travaux de traduction ou d'interprétariat tels qu'ils sont définis dans la proposition. Toute modification ultérieure apportée par le client, donnera lieu à l'envoi d'une proposition modifiée ou complémentaire, et pourra entraîner des modifications de prix ou de délai d'exécution. En l'absence de l'accord écrit du client sur les modifications à réaliser, LDS se réserve le droit de ne pas commencer le travail correspondant.

En cas d'annulation partielle ou totale d'une commande de traduction de la part du client, après acceptation initiale de la proposition, les travaux exécutés seront facturés en entier, et les travaux non exécutés seront facturés pour 50% de leur valeur initiale.

En cas d'annulation partielle ou totale d'une commande d'interprétariat de la part du client, après acceptation initiale de la proposition, LDS facturera le client selon le barème ci-dessous :

- Si annulation à partir de J-14 jours, facturation de 20 % du montant global.
- Si annulation à partir de J-7 jours, facturation de 35 % du montant global.
- Si annulation à partir de J-2 jours, facturation de 60 % du montant global.
- Si annulation après J-2 jours, facturation de 100 % du montant global.

J représentant la date de l'interprétariat mentionnée dans la proposition LDS validée par le client.

Pour les prestations de traduction, tout document manuscrit ou difficilement lisible donnera lieu à une plus-value. En cas d'incohérences, de besoins de renseignements complémentaires, ou de vocabulaire technique particulier rencontrés dans le texte source, LDS interrogera le client par écrit, le plus rapidement possible, afin d'obtenir des éclaircissements ou des confirmations des termes proposés. Tout délai de la part du client pour la fourniture de ces éléments complémentaires, aura pour effet de prolonger d'autant le délai d'exécution nécessaire pour la traduction.

LDS s'engage à exécuter la traduction selon les termes de la proposition, en fonction du délai d'exécution figurant dans la proposition. Pour le calcul du délai d'exécution, la date prise en compte est celle de la confirmation de commande, à condition que la totalité des documents à traduire soient en possession de LDS à cette date.

En conformité avec code pénal, LDS s'engage à une totale confidentialité concernant tout document confié ou contenu de l'interprétariat réalisé. LDS se tient à la disposition du client pour s'engager sur tout accord de confidentialité spécifique si cela est requis par le client.

En cas de changement du taux de TVA entre la date de la proposition et la date de la facturation, le taux appliqué sera celui en vigueur à la date de facturation, sans que le montant hors TVA puisse être modifié.

Le client s'engage à verser à LDS, le montant intégral figurant dans la proposition, sur présentation de la facture correspondante après exécution complète de la commande. Sauf accord contraire écrit préalablement entre le client et LDS, cette facture doit être réglée par chèque ou par virement bancaire, à réception de la facture. LDS se réserve le droit de demander au client le versement d'un acompte à la commande. Cette disposition sera précisée dans la proposition émise par LDS. Tout retard de paiement donnera lieu à l'application d'intérêts de retard, calculés à partir de la date d'établissement de la facture, et au taux maximum légal en vigueur à la date d'établissement de la facture.

La responsabilité de LDS ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de réclamations portant sur :

- des synonymes, des différences ou des nuances de style,
- des délais éventuels d'expédition ou d'acheminement,
- des différences de vocabulaire dues à des mots spécifiques au client et à son environnement, pour lesquels aucun référentiel ou glossaire n'aurait été remis préalablement à LDS par le client.

Une réclamation concernant une partie de la traduction ou de l'interprétariat ne pourra en aucun cas remettre en question la prestation dans son ensemble, ni avoir pour effet de retarder le paiement de la facture. Toute réclamation devra être signalée par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard CINQ JOURS OUVRÉS après l'exécution de la prestation (date de départ de la traduction de nos bureaux), et devra être accompagnée des trois éléments suivants :

- les documents originaux de la langue source qui avaient été remis par le client à LDS pour réaliser la prestation,
- les documents sur lesquels figure la correction souhaitée par le client,
- les documents originaux de la langue cible relatifs à la prestation exécutée par LDS.

Passé ce délai, la prestation LDS sera considérée comme étant acceptée de façon définitive et irrévocable par le client.

Dans tous les cas, la responsabilité de LDS se limitera au montant de la facture des travaux exécutés.

En cas de litige concernant les prestations LDS, et en l'absence de possibilités de conciliation, seuls les tribunaux de notre siège social seront compétents.

* Les prestations de traductions consistent à transposer du texte écrit d'une langue (source) dans une autre langue (cible) en transmettant le plus fidèlement possible le message écrit.

** Les prestations d'interprétariat consistent à transposer du texte oral d'une langue (source) dans une autre langue (cible) en transmettant le plus fidèlement possible le message parlé

Document mis à jour en juin 2023 et applicable à cette date